



Une Semaine en HAÏTI

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

Une publication du Collectif Haïti de France

21 ter rue Voltaire - 75011 Paris / 01 43 48 31 78 / contact@collectif-haiti.fr

N°1008

4 mai 2011

- **Les malentendus politiques seront-ils levés avant l'arrivée de la nouvelle administration ?**
- **Des militaires démobilisés annoncent leur retour sur la scène politique**
- **Plateau central : la hausse des prix des produits pétroliers affecte l'alimentation et les déplacements**
- **Les radios communautaires des Caraïbes planchent sur divers dossiers cette semaine en Haïti**

>> Les malentendus politiques seront-ils levés avant l'arrivée de la nouvelle administration ?

Rien n'est encore clair à dix jours de l'investiture, annoncée pour le 14 mai prochain, du président élu le 20 mars dernier, Michel Martelly.

La plateforme politique "Inite" (Unité) du président sortant, René Préal, affirme s'en tenir aux résultats dits définitifs du 20 avril 2011, qui donnent ses candidats "vainqueurs" des législatives.

En divers endroits, comme à Grand-Goâve (Ouest), les partisans de ce regroupement clament leur intention de manifester violemment si les résultats dits définitifs ne sont pas maintenus ni publiés au journal officiel "Le Moniteur" de la République.

Les résultats sont contestés par diverses couches de la population, des organisations de défense de droits humains et la mission d'observation électorale conjointe (MOEC) de l'organisation des États américains et des pays des Caraïbes (OEA-Caricom).

Sur demande du gouvernement, la MOEC/OEA-Caricom dresse un rapport accablant pour le conseil électoral provisoire (CEP) au sujet de 19 postes législatifs: 17 à la chambre des députés et 2 au sénat. Ce rapport a été effectué suite à l'analyse des décisions du bureau du contentieux électoral national (BCEN) qui ont été prises en violation de la loi électorale et d'autres dispositions relatives aux listes électorales partielles (LEP) et au centre de tabulation des votes (CTV).

Un groupe de sénateur a formé une commission afin d'enquêter sur les 19 cas de contestation signalés. Selon le rapport de la MOEC/OEA-Caricom, les décisions du BCEN paraissent sans fondement. Ceci n'est pas sans jeter du discrédit sur le processus électoral conduit à date par le CEP, processus ayant bénéficié du support de la communauté internationale.

Pour essayer de sortir de la crise post-électorale, qu'il a engendrée, le président du CEP évoque la possibilité de mettre sur pied un BCEN spécial pour juger à nouveau les 19 cas contestés.

Des observateurs n'hésitent pas à mettre en question l'ensemble du processus électoral, apparemment vicié depuis le début des opérations en 2010.

Comme en l'année 2000, la crise post-électorale, qui a débuté depuis le 20 avril 2011, risque de plonger Haïti dans de nouveaux bouleversements politiques. Ces troubles pourraient avoir des incidences fâcheuses sur l'ordre public avec les barricades enflammées et les actes d'agression sur les routes à l'encontre de voyageurs par des partisans de candidats contestés.

Sans y prendre garde, les tenants du pouvoir sortant ont couru au plus pressé en faisant installer une partie des parlementaires élus dans les dernières législatives et en laissant en suspens les "élus contestés". Leur priorité consiste à faire passer, coûte que coûte, leur projet d'amendement de la Constitution du 29 mars 1987, dans un contexte inapproprié et troublé. En l'absence des 2/3 du parlement, une commission bicamérale est formée pour étudier la proposition de révision de la Constitution.

Il semble que , pour ces partisans, le reste n'importe peu: les menaces d'aggravation de la situation alimentaire, les effets de la hausse des prix des produits pétroliers sur le marché national depuis le 23 mars 2011, l'approche de la saison cyclonique et les conséquences des fortes averses en divers points du territoire national.

Martelly envisage, après son entrée en fonction, de créer une commission d'investigation sur le même dossier. Ce qui laisse augurer des semaines, voire des mois de tergiversation et d'approfondissement d'un malaise politique en Haïti.

>> Des militaires démobilisés annoncent leur retour sur la scène politique/ *Correspondance – Wedlyne Jacques*

Des militaires démobilisés des Forces Armées d'Haïti (FADH) au Cap Haïtien (Nord) se disent prêts à revêtir leurs anciens uniformes et occuper le territoire national, le 14 mai, à l'occasion de l'investiture du prochain président, Michel Martelly.

Avec comme chef de file, Olicier Pierre, candidat écarté de la course électorale de 2010, ces militaires démobilisés lancent un appel aux autres ex-soldats partout dans le pays, pour qu'ils se tiennent prêts à signer un retour spectaculaire des FADH.

Ils demandent à Michel Martelly, qui succédera à René Prével le 14 mai, et son équipe, de leur donner les moyens logistiques nécessaires à leur bon fonctionnement.

>> Plateau central : la hausse des prix des produits pétroliers affecte l'alimentation et les déplacements / *Correspondance – Ronel Audate*

Une bonne partie de la population du Plateau Central se plaint, depuis un mois, de ne pouvoir se nourrir ni se déplacer comme avant, du fait de la hausse des coûts des produits pétroliers, survenue le 23 mars 2011. « *Il faut avoir beaucoup plus d'argent pour se nourrir et se déplacer en voiture, à moto ou en camion* », déclare Mamoune Jean, une ménagère qui s'est confiée à AlterPresse.

Les conséquences de la hausse du prix de l'essence se font durement sentir dans le département du Centre. Les commerçants ne cessent d'augmenter les prix des produits de première nécessité, afin d'absorber l'accroissement des prix de revient. Aussi le maïs, aliment préféré des Hinchois, est passé de 760 à 875 gourdes dans les premiers jours qui ont suivi l'augmentation des prix de l'essence et tend à une augmentation constante. La caisse de lait, qui se vendait à 700 gourdes a franchi la barre des 750 gourdes. La farine est vendue à 1 550 gourdes le sac contre 1 780 gourdes auparavant. La marmite de pois (rouge et noir) est passée de 150 à 200 gourdes.

Martelly, allèguent-ils, leur est redevable, en raison du soutien qu'ils lui auraient témoigné depuis le début de sa campagne électorale. Ces militaires déclarent qu'ils envisagent de « négocier » avec les responsables de la Police Nationale en vue de récupérer leurs anciennes casernes ainsi que les équipements. Des outils qui les rendront aptes à apporter leurs contributions à la reconstruction, précisent-ils.

Pour plus de détail

Une forte augmentation est enregistrée également sur le sucre blanc, qui se vend maintenant à 2 590 gourdes le sac, alors que l'on pouvait se le procurer à 2 080 gourdes.

Jusqu'à présent, le riz n'a pas été affecté par la flambée des prix de l'or noir. Mais, il semble que des distributions de kits, contenant surtout du riz, par des organisations non gouvernementales, notamment World Vision et Mercy Corps, ne sont pas étrangères à cette stabilisation. Toutefois, « *aujourd'hui il est difficile de nourrir une famille de taille moyenne avec 750 gourdes* », explique Marie François, une importatrice de riz.

Les prix des déplacements enregistrent tous des prix à la hausse. Aussi le trajet Hinche/Port-au-Prince est passé de 200 à 300 gourdes, Hinche-Mirebalais de 150 à 200 gourdes, Hinche-Thomassique de 100 à 125 gourdes. Le taxi moto est quant à lui, passé de 15 à 25 gourdes.

Pour plus de détail

>> Les radios communautaires des Caraïbes planchent sur divers dossiers cette semaine en Haïti

La communication, la vulnérabilité, la gestion des désastres et le changement climatique ainsi que le rôle des radios communautaires sont au cœur des discussions de la première conférence des radios communautaires des Caraïbes, qui se tient en Haïti du 4 au 6 mai 2011, sous les auspices de la société d'animation et de communication sociale (SAKS) et de l'association mondiale des radios Communautaires (AMARC).

Une dizaine de représentants de radios communautaires des Caraïbes, mais également des représentants issus de plusieurs pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie participent à l'événement.

Un accord entre les radios communautaires haïtiennes et celles de la France devrait être signé à la clôture du colloque d'après le président du syndicat national des radios libres (SNRL), Emmanuel Boutterin, également vice-président de l'Amarc. Il s'agit de 300 radios françaises, regroupées au sein du SNRL qui s'engagent à

fournir matériels et formation aux radios communautaires haïtiennes, indique t-il.

Amarc et Saks profitent du déroulement de cette conférence des radios communautaires, pour exiger justice et réparation en ce qui concerne l'incendie, il y a deux semaines, de la radio communautaire Tèt Ansanm à Carice (Nord-Est d'Haïti). « *Cette attaque contre la radio de Carice n'est pas seulement une attaque contre une radio, qui déjà serait grave, c'est une attaque contre des personnes qui luttent pour le respect des droits humains, pour la reconstruction de leur pays* », souligne la présidente de l'Amarc, Maria Pia Matta Cerna.

« *Les radios communautaires, associatives et libres sont des acteurs de la construction de la démocratie et des acteurs des droits humains* », ajoute t-elle, précisant que les acteurs de communication sont fondamentaux dans les moments de tragédie, comme celle que vit Haïti suite au séisme du 12 janvier 2010.